

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY3114 HM
Titre long	Troubles mentaux graves
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2025
Horaire	Mardi 16h à 19h
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	PSY-3114-HM (assurez-vous d'être inscrits)
Description courte et préalables	https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/

Enseignant(e)

Nom et titre	Félix Diotte, Chargé de cours
Coordonnées	Felix.diotte@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous (par courriel)

Auxiliaire d'enseignement

Nom	À confirmer
Coordonnées	À confirmer
Disponibilités	<p>Les auxiliaires sont disponibles pour répondre à vos questions dans un forum conçu à cet effet sur StudiUM. Pour vous y rendre, vous n'avez qu'à cliquer sur « Vos questions sur la matière » sur la page principale du cours. Le soutien entre pairs et les discussions sont évidemment encouragés via ce même forum. L'auxiliaire s'engage à répondre aux questions nécessitant une réponse dans un délai de 48 heures ouvrables. Évidemment, ceci veut dire que des questions posées la veille d'un examen risquent de ne pas être répondues par l'auxiliaire.</p> <p>Afin que tous les étudiants puissent profiter des réponses offertes, les questions envoyées par courriel seront redirigées vers le forum StudiUM. Je serai en contact étroit avec les auxiliaires d'enseignement et pourrai au besoin ajouter des informations et éclaircissements supplémentaires si nécessaire. Dans le cas où des questions ou demandes particulières devaient m'être adressées ou être adressées aux auxiliaires, nous nous engageons à répondre à vos courriels dans un délai de 72 heures ouvrables. Nous nous réservons le droit de ne pas répondre aux messages qui manquent de politesse. Nous serons également disponibles sur rendez-vous au besoin, par exemple pour la consultation des examens. Les auxiliaires n'ont pas le pouvoir de modifier les notes lors des consultations d'examen.</p>

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

1. L'étudiant saura définir les troubles mentaux graves (symptômes, catégories diagnostiques) et les différencier d'autres troubles psychiatriques.
2. Suite à ce cours, l'étudiant sera capable de décrire les grandes théories génétiques, neurocognitives, neurodéveloppementales et environnementales expliquant en partie l'étiologie de la psychose et des troubles mentaux graves.
3. L'étudiant saura expliquer les modèles psychologiques utilisés dans le traitement de la psychose et des troubles mentaux graves.
4. L'étudiant saura décrire en grande ligne

Objectifs d'apprentissage

-

Compétences développées

Pensée critique ; compréhension diagnostique ; intégration conceptuelle transdisciplinaire des troubles mentaux graves ; perspective humaine

Méthodes pédagogiques utilisées

Étant donné la taille du groupe, l'enseignement se fera essentiellement par exposés magistraux. L'intégralité des diapositives présentées dans le cours sera rendue disponible sur StudiUM (<https://studium.umontreal.ca/>) au minimum la journée du cours. Des textes complémentaires seront soit mis sur StudiUM ou mis en réserve à la bibliothèque EPC au moins une semaine précédant le cours en question. Les informations relatives aux lectures suggérées et obligatoires seront données en cours et sur StudiUM. Il n'y a aucun livre obligatoire à acheter. Des séquences de films seront à l'occasion présentées pendant les cours et des films seront recommandés pour visualisation dans le cadre d'un travail.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2025-01-14	Introduction, plan du cours, objectifs, définitions de troubles mentaux graves (TMG), symptômes et catégories diagnostiques.		Les lectures sont sur Studium
Cours 2 2025-01-21	Retour historique : Kraepelin, Bleuler, Jaspers, Schneider, DSM...		
Cours 3 2025-01-28	Théories génétiques, modèle vulnérabilité-stress.		
Cours 4 2025-02-04	Théories neurocognitives et neurodéveloppementales.		
Cours 5 2025-02-11	Théories environnementales.		
Cours 6 2025-02-18		Examen Intra (30%)	Les examens porteront sur la matière présentée dans les cours magistraux lors de chacune des parties de la session. Quelques questions sur les textes mis sur Studium seront également incluses.
Cours 7 2025-02-25	Comorbidités fréquentes		
Pas de cours 2025-03-04	Congé – semaine de lecture		
Cours 8 2025-03-11	Modèles psychologiques : dépression/ troubles de l'humeur		Un court travail de réflexion valant 20% de la note finale. Il s'agira de regarder un film et de répondre à trois questions ouvertes, pour un maximum d'une page à simple interligne. Les instructions vous seront fournies en cours. À remettre au plus tard à 16h le 11 mars. La remise se fera sur STUDIUM. Prière de remettre votre travail en format WORD et de

nommer votre fichier selon le modèle suivant :
NOM_Prénom_travail psy3114

Cours 9 2025-03-18	Modèles psychologiques : psychose	Remise du travail (20%) avant 16h	
Cours 10 2025-03-25	Traitements – pharmacologique et psychologique		
Cours 11 2025-04-01	Traitements – psychologique et psychosocial autres		
Cours 12 2025-04-08	Stigmatisation – invité spécial		
Pas de cours 2025-04-15	Période d'examen – Pas de cours		
Pas de cours 2025-04-22	Période d'examen – Pas de cours		
Cours 15 2025-04-29		Examen final (50 %)	Les examens porteront sur la matière présentée dans les cours magistraux lors de chacune des parties de la session. Quelques questions sur les textes mis sur Studium seront également incluses. Il est à noter que l'examen final pourra comporter certaines questions plus intégratives portant sur le contenu de toute la session (intégratif ne signifie pas « par cœur »). Les mauvaises réponses ne contribueront pas négativement à la note de l'examen. L'utilisation des notes de cours et autres documents ne sera pas permise.

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen en classe	Les examens mesurent la compréhension et non seulement la mémoire.	2025-02-18	30%
Examen en classe	Les examens mesurent la compréhension et non seulement la mémoire.	2025-04-29	50%
Remise de travail en ligne	Le travail sert à voir comment l'étudiant peut appliquer les concepts appris à un personnage fictif.	2025-03-11	20%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	La remise se fera sur STUDIUM. Prière de remettre votre travail en format WORD et de nommer votre fichier selon le modèle suivant : NOM_Prénom_travail psy3114.docx
Matériel autorisé aux examens	L'utilisation des notes de cours et autres documents ne sera pas permise pendant les examens.

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Le matériel du cours se retrouve surtout sur STUDIUM. Pour votre intérêt, ce livre sera disponible en février (matière de fin de session surtout – lecture non obligatoire) Manuel de réadaptation psychiatrique, 3ème Édition Tania Lecomte, Presses de l'Université du Québec, 2023
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	--
Équipement (matériel)	--

Ressources complémentaires

Documents	--
Sites Internet	--
Guides	--
Autres	--

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2025-01-23

Date limite d'abandon 2025-03-14

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE.** Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives. Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.